

L'architecte-conseil d'un parc naturel régional

Une autre pratique du métier d'architecte ! Des exemples dans le PNR de la haute vallée de Chevreuse.



Au pied du mur ! Choix des matériaux et couleurs avec les particuliers. Palette d'échantillons de badigeons réalisés dans le cadre d'une formation avec l'École d'Avignon et le CAUE 78.

L'ARCHITECTE-conseil est complémentaire de l'architecte libéral. Il baigne dans une culture transversale qui croise les enjeux sur un territoire. Le paysage, l'urbanisme, l'environnement, le patrimoine, l'agriculture, le développement économique et touristique sont ses compagnons de route. C'est une courroie de transmission avec les réseaux d'acteurs locaux : élus, professionnels, associatifs... Il sensibilise, incite, oriente...

L'architecte-conseil met en place des outils adaptés au territoire tels que la « boîte à outil » (voir ci-contre). Il peut mener des travaux de fond, par exemple des inventaires pour acquérir des connaissances sur les patrimoines, avec des prolongements opérationnels (notices techniques, aides financières, chantiers de formation, opérations pilotes, etc.). Par exemple, le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse a réalisé des inventaires des fermes remarquables afin d'accompagner les évolutions nécessaires de

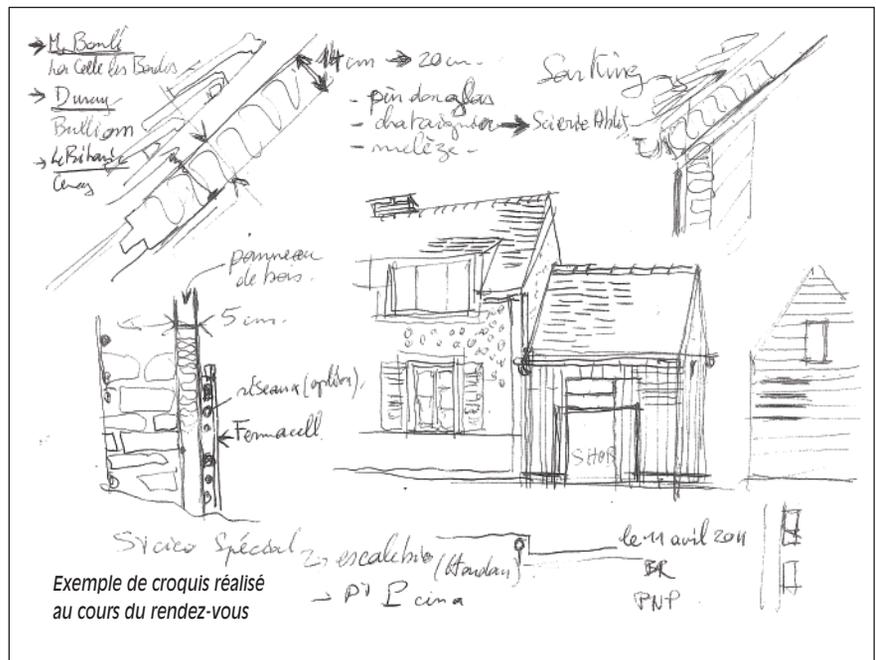
ce bâti agricole et d'aider les propriétaires dans la restauration.

Dans le Parc naturel régional, nous avons mis en place un Atelier qui regroupe pour la partie architecture, Isabelle Beauvillard pour les conseils aux particuliers et Betty Houguet qui anime le Pôle éco-construction et enfin moi-même comme architecte du Parc.

On se déplace souvent sur le terrain avec notre « boîte à outil » sous le bras. Ce sont toujours des moments d'échange intenses où se confrontent les goûts et les couleurs.



Texte et photos : Bernard Rombauts, architecte conseil du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse



Exemple de croquis réalisé au cours du rendez-vous

Conseil du Parc : la « boîte à outil »

- Un Atelier au service des particuliers (et des communes et autres acteurs).
- Le Pôle éco-construction : Forum / Formations / informations.
- Des outils en ligne sur le site Internet du Parc :
 - Cahiers de recommandations architecturales (en partenariat avec le CAUE 78).
 - Guide éco-habitat.
 - Guide couleurs et matériaux de façade.
 - Notices architecturales et techniques.
 - Annuaire des acteurs de l'éco-construction.
 - Exposition de photos d'architecture dans le Parc.

Exemple de notice architecturale et technique mise en ligne sur le site Internet du PNR.



www.parc-naturel-chevreuse.fr/urbanisme-architecture-pnr.html

Une restauration à Longvilliers (78)

Architecte d'intérieur Didier Serres,
Choisel (78), membre de MPF

C'est une maison de terre et de bois, un témoin rare dans le Parc car la presque totalité des maisons anciennes sont en pierres maçonnées à la terre. Le nouveau propriétaire a décidé de restaurer le torchis grâce au savoir-faire d'un ouvrier malien de l'entreprise. La terre a été entièrement déposée puis amendée avant d'être malaxée et mise en œuvre comme le torchis d'origine. Un bon exemple de recyclage de matériau sur place. Le Parc souhaite développer cette architecture de terre car cette matière première, considérée souvent aujourd'hui comme un déchet, est sous nos pieds et ne demande qu'à être valorisée.



La maison déshabillée de sa terre !



La mise en œuvre du torchis.



L'enduit terre taloché
qui recouvre le torchis.

Je suis intervenu sur ce projet dans une forme de conseil assez classique. Le propriétaire nous a contactés pour avoir des renseignements. Nous lui avons délivré des conseils par courriel, puis par téléphone. En effet, nous n'avons pas les moyens de recevoir toutes les personnes, donc nous essayons au maximum de les renseigner à distance dans un premier temps.

Nous avons orienté ce particulier vers des architectes de notre réseau. Il a finalement choisi un architecte membre de MPF qui avait une certaine sensibilité au patrimoine.

Au moment du dépôt de permis de construire, nous avons fait une note de conseil afin d'appuyer le projet auprès de la mairie pour relever son intérêt patrimonial.

Une création à Chevreuse (78)

Architecte David Mary,
Longvilliers (78)

C'est une maison qui compose avec le paysage. Une partie est inspirée par les gabarits traditionnels de petite échelle. Une autre partie, en avancée à toit plat végétalisé, est traitée de façon contemporaine mais non ostentatoire. La maison est construite avec une ossature bois revêtue d'un bardage non traité. En grisant, le bois naturel favorise une bonne intégration dans le paysage par son ton neutre et mat. Les propriétaires ont « poussé » la démarche écologique assez loin dans le cadre d'une démarche globale et ont obtenu le label BBC. Le garage a été réalisé en brique de terre compressée (BTC), ce qui a donné lieu à une formation organisée avec Maisons Paysannes de France et Luc Van Nieuwenhuyze, maçon et formateur. Cette maison a reçu le prix spécial du jury du concours « maison économe 2011 » organisé par l'Agence locale de l'énergie et du climat de Saint Quentin-en-Yvelines (avec le Parc et le CAUE 78). Le Parc a été sollicité très tôt et à plusieurs reprises durant le projet. Un tel partenariat est enthousiasmant.

Témoignage du propriétaire, Sébastien Rosel

« Ma femme avait travaillé dans un parc naturel régional. Nous nous sommes donc naturellement rapprochés du Parc pour obtenir des conseils. Peu de gens pensent que le Parc peut apporter un conseil. Les demandes initiales étaient précises (contraintes locales, matériaux...) et rapidement il y a eu une discussion tous azimuts avec l'architecte du Parc. Le premier rendez-vous a eu lieu avant même le choix du terrain. Nous avons récolté des idées précieuses, sur l'énergie par exemple, des références d'architectes. Il nous a aidés pour faire des choix. Il est également intervenu en appui au moment du dépôt de permis de construire en réalisant une note de conseil qui était jointe au dossier et qui expliquait les enjeux du projet, en particulier sur les choix architecturaux contemporains comme la toiture plate végétalisée. Cet accompagnement du Parc a favorisé le bon déroulement puisque 10 mois se sont écoulés entre l'achat du terrain et la réception des travaux ! Maintenant je conseille systématiquement de s'adresser aux conseils du Parc et de recourir à un architecte. Cette collaboration avec le Parc fut un vrai plaisir. »



- *Les services de l'État n'ont plus les moyens d'exercer un rôle de conseil. Il est donc nécessaire que cette mission soit assurée par des architectes polyvalents employés dans les collectivités locales, notamment dans les grandes agglomérations et intercommunalités, les parcs naturels régionaux, les parcs nationaux, les pays, etc. Les conseils généraux devraient également donner plus de moyens aux Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).*



En haut : l'architecte du Parc Bernard Rombauts en réunion de conseil. En bas, la maison BBC. © Jean-Marc Besacier.

Point de vue de quelques architectes libéraux

«L'architecte conseil permet d'amorcer une petite histoire qui sera prolongée avec l'architecte choisi par le propriétaire. C'est un vecteur. Un professionnel qui permet de soulever les premiers questionnements.»

«L'architecte conseil a une liberté que n'a pas l'architecte indépendant. Il peut davantage se détacher des contraintes de moyens et énoncer les grands principes.»

«L'architecte conseil est une valeur ajoutée sur les projets. D'un point de vue réglementaire, il a sa connaissance du paysage administratif et des partenaires locaux. D'un point de vue technique, il peut avoir acquis une expérience, comme sur les enduits de façade ou l'éco-construction. Enfin, du point de vue architectural, sa connaissance du territoire favorise des conseils sur mesure.»

Le conseil architectural approfondi

Le Parc naturel régional a mis en place une aide complémentaire avec un conseil architectural approfondi qui missionne un ou plusieurs architectes libéraux pré-sélectionnés par appel d'offre pour une mission de conseil élargi qui prévoit plusieurs phases d'assistance. Ce dispositif spécifique a été mis en place pour palier l'absence de recours aux architectes pour certains travaux. Ce n'est pas une mission de maîtrise d'œuvre. Par exemple, ce ravalement à Bonnelles a fait l'objet d'un conseil architectural approfondi de Laurent Pouyès, subventionné entièrement par la commune et le Parc.



Panneau de l'exposition d'architecture en vallée de Chevreuse.
© Stéphane Asseline.